

RAPPORT ANNUEL

**FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND**

2005



JAHRESBERICHT

Givisiez, le 16 mai 2006



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

| <i>Document / Dokument</i> | <i>Page / Seite</i> |
|---|---------------------|
| <i>Rapport du Président - Rapport des Präsidenten</i> | 3 |
| <i>Remerciements à Luc Pasquier</i> | 6 |
| <i>Séances et délégations</i> | 7 |
| <i>Activités spéciales</i> | 8 |
| <i>Sortie des membres</i> | 10 |
| <i>Assemblées de la Fédération</i> | 11 |
| <i>Rencontres avec les autorités</i> | 12 |
| <i>Site Internet de la FFE</i> | 13 |
| <i>Mutations des membres</i> | 14 |
| <i>Commissions et représentations</i> | 15 |
| <i>Organigramme de la Fédération</i> | 20 |
| <i>Formation professionnelle</i> | 21 |
| <i>Secrétariats gérés par la FFE</i> | 24 |
| <i>Statistiques / Statistiken</i> | 30 |
| <i>Le mot du Manager</i> | 32 |
| <i>Das Wort des Managers</i> | 33 |
| <i>Annexes au rapport annuel</i> | 34 |
| <ul style="list-style-type: none"><i>Liste des membres du Comité</i><i>Liste des membres de la FFE</i><i>Liste des membres honoraires</i><i>Liste des membres vétérans</i> | |

RAPPORT DU PRESIDENT

(Discours du Président de la FFE, Luc Pasquier, lors de l'assemblée du 15 décembre 2005 à l'Auberge du Tilleul à Matran)

Chers collègues, chers collaboratrices et collaborateurs, chers amis de la construction,

Un survol très rapide de l'année qui se termine permet de constater que, pour le secteur de la construction, l'activité durant l'année 2005 a été favorable et que nous pouvons laisser nos mouchoirs au fond de la poche.

Es gibt sicherlich einige Ungleichheiten gemäss der Region oder vom Tätigkeitsbereich. In Anbetracht der Mobilität der Unternehmen und ihrer Diversifizierung wird ein Gleichgewicht ziemlich leicht gefunden und erlaubt, hoffe ich, dass alle das Jahr auf einem zufriedenstellenden Ergebnis beenden können.

Il y a certes quelques disparités en fonction de la région où du type d'activité, mais en tenant compte de la mobilité des entreprises et de leur diversification, un équilibre est assez facilement trouvé et permet, je l'espère, à chacun de terminer l'année sur un résultat satisfaisant.

En ce qui concerne le bâtiment, plusieurs facteurs convergents peuvent expliquer ce développement réjouissant. Ce sont en particulier un taux d'intérêt constamment bas avec en plus la possibilité de bloquer les taux d'intérêt sur des périodes de longue durée; c'est aussi des surfaces de terrain à bâtir, que ce soit pour l'habitation ou l'industrie, en suffisance et à des prix intéressants; c'est le développement du canton qui perdure et offre nombre de places de travail et finalement c'est aussi une mobilité accrue des personnes et des entreprises. Il faut également noter que l'activité de nos entreprises hors du canton devient de plus en plus importante.

Wird diese Situation noch dauern? Ich bin fast sicher, dass es mittelfristig eine Senkung und eine Trockenlegung des Marktes geben wird. Aber solange die obenerwähnten Bedingungen gültig bleiben und die Prognosen für Anfang 2006 es beweisen, sehe ich die Zukunft unter einem schliesslich ziemlich leuchtenden Tag.

Est-ce que la situation va durer? Je m'attends certainement, à moyen terme, à un tassement et à certain assèchement du marché. Mais tant que les conditions évoquées ci-dessus restent valables, et les prévisions pour le début 2006 le démontrent, je vois l'avenir sous un jour finalement assez lumineux.

Même si le développement du génie civil est moins évident, il faut bien constater que dans ce domaine, l'activité a également été satisfaisante. Hormis la route d'évitement de Bulle, la H 189, aucun chantier important n'est en construction. Par contre, nombre de moyens et petits chantiers se sont ouverts qui ont permis d'assurer une activité, certes un peu en dents de scie, mais finalement assez soutenu. Dans le secteur du génie civil l'activité hors canton de certaines de nos entreprises est également à souligner, notamment la participation à des chantiers comme le tunnel de Glion ou le Métro M2 à Lausanne.

Dennoch, selbst wenn die öffentlichen Finanzen dazu reigen, sich ausser Atem zu kommen, erlauben die unentbehrlichen Projekte, die bereits heute geplant sind sowie die Wartung immer dringlicher von einigen von unseren Infrastrukturen, eine mehr oder weniger richtige Zukunft in Betracht zu ziehen.

Là encore, même si les finances publiques ont tendance à s'essouffler, les projets indispensables qui sont d'ores et déjà planifiés ainsi que l'entretien toujours plus urgents de certaines de nos infrastructures permettent d'envisager un avenir plus ou moins correct.

Le fait que le volume de travail soit suffisant permet en principe de partir sur des bases plus ou moins favorables.

Par contre, et c'est là un problème récurrent de notre branche, en raison notamment du niveau des prix, des exigences toujours plus élevées des maîtres d'ouvrage, d'une planification quasi inexistante et de projets toujours plus mal ficelés, les conditions du marché ont tendance à se dégrader, annihilant par là l'effet du volume de travail.

Ces éléments sont une des raisons de la concurrence à outrance que se livre les entreprises et qui peut déboucher malheureusement sur une dégradation des conditions de travail et de la qualité de nos prestations.

Si la FFE a peu d'influence au niveau de la masse de travail, par contre un de nos principaux soucis est d'améliorer les conditions que nos entreprises rencontrent dans le cours de leur activité.

C'est clair que l'existence en soi de notre fédération est la première preuve de la solidarité de nos entreprises, même si ce n'est pas toujours évident.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs actions ont été menées dans le sens d'une amélioration et d'une meilleure application de ces conditions de travail afin d'offrir à chaque entrepreneur des chances équivalentes.

La première est à mon avis la mise en place des prémisses d'une nouvelle convention collective. Votre nombreuse participation à notre séance d'information vous a permis de constater que les efforts de nos négociateurs n'ont pas été vains et que les acquis de cette nouvelle convention sont importants. L'extension de la convention permet de garantir à chacun des conditions salariales identiques et sur ce point essentiel, d'éviter une sous enchère.

Par contre, et c'est là un point noir de cette concurrence à outrance, ces règles ont de plus en plus tendance à être contournées, voire carrément ignorées, soit par de nouveaux arrivants sur le marché, soit par des entrepreneurs établis obligés de les suivre dans une voie à mon avis sans issue.

Wir reagieren insbesondere mit Hilfe der Aufsichtskommission für Schwarzarbeit und der paritätischen Berufskommission. Die Fälle, die wir aber zu behandeln haben, werden leider zahlreicher und ernster. Ich wünsche einfach hier, dass unsere Mitglieder sich von der Gefahr einer solchen Einstellung bewusst sind und an der Einhaltung dieser Bedingungen mitarbeiten.

Nous réagissons, notamment par le biais du contrôle du travail au noir et de la commission paritaire. Mais les cas que nous avons à traiter deviennent malheureusement plus nombreux et plus graves. Je souhaite simplement ici que nos membres se rendent compte du danger d'une telle attitude et collaborent au respect de ces conditions.

Une autre démarche importante a eu lieu dans l'amélioration et l'assouplissement des règles d'attribution des marchés publics. Même si une commission tripartite planche sur ce problème et a déjà émis des recommandations importantes, nous nous sommes aperçus que l'application de ces règles laissait fortement à désirer. C'est pour cette raison que nous avons d'une part organisé une séance publique et que nous allons réactiver la commission dans le but d'une part de simplifier ces procédures, et surtout de les coordonner et de les uniformiser.

Il faut noter que, notamment dans ce domaine, nous bénéficions de l'appui de M. le conseiller d'Etat Vonlanthen.

Les besoins d'intervention sont importants, je pense notamment à l'amélioration de la planification et de la définition des projets. J'ai peur que le laxisme qui règne malheureusement dans ce domaine ne soit préjudiciable à long terme à l'ensemble de la branche.

La encore je vous lance un message, nous ne pouvons pas tout faire, mais ne devons pas tout accepter. Nous devons réagir chaque fois que c'est possible. Je reste persuadé que la qualité reste un argument à long terme et que ce message doit être une des bases de nos interventions.

Je ne vais pas m'étendre plus sur ce sujet. Simplement, je constate que la tâche est rude est que le chemin est encore long jusqu'au but.

Comme vous le savez, la nouvelle structure de notre association faitière s'est réorientée vers les régions. Nous avons donc poursuivi, en suisse romande, la mise en place d'une structure régionale. Sur la base de statuts officiels, un comité regroupant les présidents des sections cantonales a été mis en place et s'occupe d'une part de coordonner les actions et les programmes des différentes sections, et d'autre part de planifier notre intervention sur le plan suisse. L'indépendance de notre association n'est pas remise en cause, par contre cette collaboration nous permet d'être beaucoup plus efficace et d'éviter des pertes d'efficacité.

Comme nous vous l'avons déjà dit, le nombre d'apprenti a fortement augmenté et c'est très réjouissant. Notre secteur formation fonctionne extrêmement bien. M. Patrick Papaux vous en dira plus tout à l'heure.

Zum Abschluss möchte ich alle für ihre Mitarbeit, ihr Vertrauen und ihre Freundschaft für das Jahr 2005 danken, aber auch für die vergangenen Jahre, welche ich im Vorstand, Büro und als Präsident des Verbandes verbringen durfte. Man sagt, dass es einige Jahre braucht, dass nur die guten Erinnerungen bleiben. In meinem Fall ist es nicht nötig, da ich keine Schlechten habe. Ja, wir haben einen guten Verband und bin mit viel Freude immer wieder mit meinen Kollegen Unternehmer zusammengekommen.

Enfin pour terminer je vous remercie tous pour votre collaboration, votre confiance et votre amitié au cours de cette année 2005 et aussi durant les années que j'ai passées au comité, au bureau et à la présidence de la FFE. On dit qu'il faut quelques années pour que ce ne soit que les bons souvenirs qui restent. Dans mon cas ce n'est pas nécessaire, parce que je n'ai pas de mauvais souvenir.

Oui nous avons une belle fédération et c'est avec plaisir que j'ai côtoyé tous mes collègues entrepreneurs.

Je remercie tous ceux d'entre vous qui se sont engagés au sein du comité des commissions. J'ai une mention toute spéciale pour mes collègues du bureau. Leur appui et leur engagement ont été pour moi une motivation et un soutien permanents.

Je dois un merci tout spécial au secrétariat emmené par Jean-Daniel Wicht. Sans leur travail et leur collaboration, nous n'aurions jamais pu atteindre la qualité que nous avons actuellement.

Eine spezielle Erwähnung für unsere Instruktooren und an ihren Chef Kuno Philipona. Die Arbeit, welche sie ausführen ist für das Leben unserer Unternehmen hervorragend und unentbehrlich. Ich wünsche Ihnen allen und Ihren Familien frohe Festtage und ein gutes neues Jahr 2006.

Une mention spéciale à nos professeurs et à leur maître Kuno Philipona, le travail qu'ils font est excellent et indispensable pour la vie de nos entreprises.

Merci.

Luc Pasquier

REMERCIEMENTS A LUC PASQUIER

Luc Pasquier, est entré au comité de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs en 1992 et a été élu Président lors de l'assemblée extraordinaire du 4 mars 1999. Il a eu alors la difficile tâche de conduire l'association vers de nouveaux horizons après quelques turbulences et changements au niveau du personnel.

Sous sa présidence, la Fédération s'est profilée comme un partenaire de confiance dans le monde de la construction, aussi bien dans le canton qu'au niveau romand et national. Par son charisme et sa force tranquille, il a su rassembler pour conduire la Fédération vers l'amélioration continue.

Avec l'expérience acquise, Luc Pasquier a logiquement accédé au Comité central de la Société Suisse des Entrepreneurs, voilà bientôt deux ans, où il peut prodiguer ses précieux conseils et communiquer sa vision du monde de la construction.

Merci Luc pour ton engagement sans réserve au profit de notre association. Nous nous réjouissons de te revoir lors de nos manifestations pour te rendre un tant soit peu le fruit de ton travail, de ta sagesse et de ton amitié.

Le Comité de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

D'UN PRESIDENT À L'AUTRE

Un ancien a dit : « **On voit toujours la grande pyramide mais on ne connaît plus le nom de son pharaon** ».

Rien ne se fait simplement et facilement, tout demande travail, réflexions et temps.

Restructuration, développement, innovation, mise en place d'un secrétariat permanent.

Merci Luc pour toute cette énergie au service de la profession et de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Merci aussi de poursuivre la défense de la Romandie et du canton de Fribourg au sein du Comité central de la Société Suisse des Entrepreneurs.

Jean-Luc Schouwey



Luc Pasquier (Photo JDW)

SEANCES ET DELEGATIONS

Comme chaque année, les membres du comité, les délégués et le personnel permanent de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE) ont participé à une centaine de séances ! Ce chiffre prouve à l'évidence l'importante activité déployée par notre association. Aujourd'hui, la FFE joue un rôle important tant sur le plan du canton de Fribourg, qu'au niveau de la région « Romandie » de la SSE. Ses avis sont écoutés et très souvent pris en compte.

Assemblée générale de la SSE

L'assemblée générale de la SSE a eu lieu au centre de congrès de Zürich le 1er juillet 2005. Ce grand rendez-vous annuel, a réuni les entreprises membres de toute la Suisse. Le Président central, Werner Messmer, a profité de cette occasion pour montrer ces visions sur le monde de la construction et les défis qui attendent les entrepreneurs les années à venir. Lors de cette manifestation, les participants ont pu entendre le Professeur Rico Maggi, directeur de l'institut de recherches économiques à l'Université de la Suisse italienne, sur le thème « la société et la construction en mutation : du maçon au constructeur ».

Assemblées des délégués

La Société Suisse des Entrepreneurs a convoqué 2 assemblées de délégués durant l'année 2005. L'assemblée de printemps s'est déroulée à Berne le 24 mai. Mis à part les affaires statutaires, les délégués ont été largement informés sur les événements depuis l'approbation par l'assemblée des délégués, à Davos au mois de novembre 2004, du projet de la nouvelle CN condensé. De nombreux délégués ont fait part de leur satisfaction sur le déroulement des négociations.

Les thèmes suivants ont été encore abordés :

- Politique de la formation
- Année de la sécurité au travail
- Refinancement du centre de formation de la SSE à Sursee
- Libre circulation des personnes
- Affaires statutaires et bilan de l'organisation de l'administration centrale
- Principes concernant les augmentations de salaire
- Création d'un fonds d'entraide en cas de grève
- Modification des statuts de la SSE
- Convention nationale 2006
- Ordonnance sur la formation initiale de maçon
- Financement des travaux de construction du centre de formation de Sursee

Réunions des Directeurs et des Secrétaires patronaux

Les Directeurs et les Secrétaires patronaux des sections se sont réunis régulièrement durant l'année 2005 pour traiter les sujets demandant des prises de position communes au niveau régional comme au niveau suisse.

Les sujets cités ci-dessous, non exhaustifs, reflètent les problèmes traités :

- Loi sur les cartels
- Année de la sécurité
- Promotion des métiers
- Taux de régie région « Romandie »
- Contrats Swisscom
- Marchés publics, le modèle vaudois de passation des marchés

Réunions de la région « Romandie »

La nouvelle entité, créée vers la fin de l'année 2004, apporte un véritable soutien au personnel permanent des différentes sections romandes dont la FFE. Les discussions sur les sujets d'actualité débouchent régulièrement sur des décisions communes appliquées ensuite dans chaque canton. Une collaboration efficace au service des membres est maintenant en place et fonctionne à l'entière satisfaction des Présidents des sections cantonales et des comités.

Un processus clair pour les prises de décisions a été mis en place, les Présidents donnant les lignes directrices aux groupes de travail constitués au gré des problèmes à résoudre.

Le meilleur exemple de cette collaboration est la création d'un taux de régie commun à la région « Romandie ». Et pourtant au départ, plusieurs cantons avaient mille raisons pour ne rien changer. A force de persévérance et d'arguments de poids, la raison l'a emportée. Ainsi, le travail de préparation et de calculation des taux de régie a pratiquement été divisé par 7 !

La région a encore traité des sujets suivants durant l'année 2005 :

- Préparation des assemblées des délégués de la SSE
- Maintien d'un secrétariat romand de la SSE à Lausanne
- Formation professionnelle, ordonnances relatives aux CFC des métiers de la construction
- Année de la formation professionnelle
- Maîtrise d'entrepreneur
- Répartition de certaines tâches entre les sections romandes
- Hausse de la RPLP

ACTIVITES SPECIALES

Certification ISO 9001 : 2000

Le service de la formation professionnelle du canton de Fribourg nous informait au mois de juillet 2004 que les institutions actives dans la formation d'adultes et la formation continue à des fins professionnelles avaient l'obligation d'être titulaire d'une certification Eduqua ou ISO 9000 à partir du 1^{er} janvier 2005.

Afin de répondre à cette exigence, le comité, sur la base d'un projet concret et d'un budget détaillé, a accepté de lancer la démarche de certification ISO 9000 au mois de novembre 2005. Le service de la formation professionnelle a été dûment informé des délais nécessaires à l'obtention d'une telle reconnaissance.

Le personnel de la FFE a été informé des enjeux, du travail et des objectifs en terme de délai. Ainsi, la date de l'audit de certification a été fixée au 27 novembre 2006.

Sécurité et santé au travail, manifestation du 31 octobre 2005

C'est sous ce slogan :

« La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs joue les premiers rôles ! »

que la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a organisé, le lundi 31 octobre, dans le cadre du comptoir gruyérien à Bulle, une grande manifestation sur le thème de la santé et de la sécurité au travail.

Dans les années 70 à 90, on dénombrait plus de 300 accidents professionnels pour 1000 travailleurs à plein temps. La prévention porte indéniablement ses fruits puisque le taux avoisine aujourd'hui le chiffre de 220. Mais la volonté affichée est claire, diminuer encore le nombre d'accidents, d'ici l'an 2010, en dessous de la barre des 200.

La journée du 31 fut l'occasion de présenter le nouveau parcours de sécurité destiné au personnel des chantiers. Donné dans son centre de formation de Kiemy à Düdingen, sous la conduite d'instructeurs qualifiés, ce cours forme les employés durant une demi-journée sur différents thèmes en relation avec la sécurité au travail. Le parcours 2005 sensibilise le personnel sur les dangers liés à l'utilisation des machines à traiter le bois, les dangers de chutes. Un deuxième poste rappelle les règles à respecter pour l'élinguage des charges soulevées par les grues. Trois autres postes traitent encore des dangers liés à la circulation routière, à la gestion des déchets de chantier et à l'accident non professionnel.

Durant cette journée, les machinistes ont eu l'occasion de tester une nouvelle pelle hydraulique sur pneu et de se mesurer à leurs collègues d'autres entreprises. A la clef de ce concours d'adresse, un week-end pour deux personnes dans une station thermale. Le machiniste est devenu, au fil des ans, un personnage clef sur les chantiers. Si la forte mécanisation des travaux permet d'accroître la rentabilité de l'entreprise, elle a surtout l'avantage de limiter la charge et les efforts physiques des collaborateurs. Malheureusement, le va et vient des machines augmente sensiblement la probabilité de survenance d'un accident d'où l'intérêt pour une entreprise de disposer d'un personnel parfaitement formé, au bénéfice d'un permis de machiniste reconnu, et connaissant les risques liés à son travail.

Le point fort de la journée a été sans conteste la conférence du Docteur Waldburger, Médecin chef du service de Rhumatologie de l'hôpital cantonal de Fribourg, en collaboration avec le Groupe Mutuel. Ensemble, ils ont répondu à cette épineuse question : **absentéisme et lombalgie, quelles solutions pour les entreprises ?**

Pour le Docteur Waldburger, l'approche doit être multidisciplinaire si l'on veut limiter l'incapacité de travail, réintégrer rapidement un collaborateur et ainsi réduire les coûts.

Dans cette optique, le Groupe Mutuel développe son concept «Managed care entreprise » pour diminuer l'absentéisme au travail et suivre précisément chaque cas. Ce programme novateur offre des outils performants aux patrons d'entreprises pour mieux gérer ce phénomène qui a des répercussions négatives tant sur la productivité que sur la charge de travail du personnel.

A l'issue de la conférence, les participants de la table ronde ont présenté leur vision de la question. Il ressort clairement des discussions que la collaboration et la communication sont les deux axes indissociables afin de promouvoir un partenariat efficace entre médecins, assureurs et chefs d'entreprises.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs tire un bilan très positif de cette journée dédiée à la sécurité et à la santé au travail. En sensibilisant régulièrement les collaborateurs, les cadres des entreprises, en menant des campagnes d'actions et en favorisant la formation continue, les chantiers seront à l'avenir encore plus sûrs.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs joue les premiers rôles et souhaite contribuer au bien-être général de son canton.

Jean-Daniel Wicht

SORTIE DES MEMBRES

Le 22 septembre, 40 personnes se sont retrouvées tôt le matin pour une expédition en terre vaudoise. La matinée a été consacrée à la visite des différents chantiers du futur métro lausannois M2. Les travaux titanesques en cours ont été appréciés à leur juste mesure. C'est près de 6 kilomètres de tunnel qui sont en passe d'être percés sous la ville afin de relier Ouchy et Epalinges. Ce métro répond à un besoin de mobilité pour une agglomération de 250'000 habitants. Il s'agit d'un projet unique qui verra circuler le premier métro automatique sur pneus en Suisse. On mesure 375 m de dénivellation pour une pente moyenne de 5.7 % pouvant aller jusqu'à 12 %. 14 stations modernes seront construites sur le tracé. Le budget total avoisine les 600 millions de francs. Les entreprises adjudicataires terrasseront 350'000 m³ de matériaux d'excavation, fixeront 10'000 tonnes d'acier d'armatures et couleront 100'000 m³ de béton. A noter que plusieurs entreprises membres de la Fédération apportent leur savoir-faire à la réalisation de cet important ouvrage.

Après cette passionnante visite, les participants se sont retrouvés dans la glaisière de la société des « Tuileries de Fribourg et Lausanne » à Cressier pour un après-midi quelque peu mouvementé. En collaboration avec la « HG Commerciale » et le garage « AMAG Lausanne », nos membres ont eu l'occasion de tester des véhicules tout-terrain Touareg dans un parcours très varié sous l'œil de spécialistes. Toutes les conditions étaient réunies pour apprécier les qualités de ces véhicules. Rampe et pente à 45 degrés, passages boueux, chemins caillouteux ont permis de tester l'agilité de ces véhicules bourrés de technologie et d'assistance à la conduite et de tester les capacités des pilotes amateurs. Ce n'était pas le Camel Trophy ni le Paris Dakar, il n'y avait aucune compétition organisée, mais chacun au fil des tours s'est pris au jeu et a appuyé un peu plus sur le champignon. Les entrepreneurs présents ont particulièrement apprécié ces quelques instants de détente dans une ambiance bon enfant.

En fin de journée, une visite de cave à Cully a donné l'occasion aux membres de déguster quelques spécialités locales et de s'enquérir des dégâts causés par l'orage de grêle de l'été. Avant de rentrer sur Givisiez, les participants ont encore pu goûter aux délices d'un copieux buffet dans cette petite bourgade vaudoise.

La Fédération tient à remercier infiniment ses partenaires pour leur contribution exceptionnelle à la réussite de cette journée.

Jean-Daniel Wicht

L'un des tunnels du futur métro M2 (Photo JDW)



ASSEMBLEES DE LA FEDERATION

Assemblée de printemps

La Fédération a choisi les confins du canton pour son assemblée générale ordinaire. Après la Glâne, c'était au tour du district de la Veveyse d'accueillir les membres de notre association et ses nombreux invités. C'est à Châtel-St-Denis, à l'Univers@lle, dans la splendide salle de spectacle du cycle d'orientation (CO) que s'est déroulée la manifestation.

Le Syndic du lieu, Joe Genoud, également membre de la FFE par l'entreprise qu'il dirige, a adressé le message de bienvenue des autorités locales aux personnes présentes. Ces dernières ont été, à la fin des délibérations, particulièrement attentives au discours de Monsieur le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, qui s'adressait pour la première fois aux membres de la Fédération. Son dynamique message a été fort apprécié. Constatant un retard dans l'entretien des ouvrages publics, il a confirmé examiner la possibilité d'utiliser une partie des recettes de la RPLP pour améliorer les montants dévolus à l'entretien des routes et des bâtiments.

Pour marquer l'année de la sécurité, décrétée par la Société Suisse des Entrepreneurs, la Fédération a invité Pierre Vermont, conseiller auprès de la SUVA, pour rappeler les exigences actuelles en matière de sécurité au travail.

A l'issue de l'assemblée, les invités et les membres ont partagé, au même endroit, le verre de l'amitié et le repas du soir.

Assemblée d'automne

Lors de l'assemblée générale ordinaire de printemps à Châtel-St-Denis, Luc Pasquier avait clairement annoncé qu'il cherchait un candidat pour le remplacer à la tête de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs à partir du 01.01.2006.



Luc Pasquier et Jean-Luc Schouwey (Photo JDW)

Le Comité a présenté à l'assemblée générale extraordinaire, qui s'est déroulée à l'auberge du Tilleul à Matran, le 15 décembre 2005, la candidature de Jean-Luc Schouwey. Ce dernier, après avoir réussi en 1978 sa maturité fédérale scientifique au Collège St-Michel de Fribourg, a poursuivi des études d'ingénieur à l'école polytechnique fédérale de Zürich et a obtenu son diplôme d'ingénieur EPFZ en 1984. Il a encore complété sa formation en obtenant en 1992 le titre d'entrepreneur diplômé.

Son expérience professionnelle, il l'a d'abord acquise en tant qu'ingénieur civil dans un bureau d'étude. Il a ensuite pris les rênes de l'entreprise familiale jusqu'en 1998 pour s'engager finalement auprès de la société Batigroup comme adjoint de direction, responsable du secteur bâtiment.

L'assemblée l'a élu à la Présidence avec de vigoureux applaudissements. Jean-Luc Schouwey, a remercié l'assemblée, les membres de la Fédération et le comité pour la confiance témoignée à son égard en l'élisant à la tête de cette importante association. Il s'est engagé à poursuivre sur la voie de son prédécesseur.

Jean-Daniel Wicht

RENCONTRES AVEC LES AUTORITES

Réunion avec Directeur de la DAEC, Monsieur le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen

Une rencontre a été organisée le 24 novembre 2005. L'occasion pour le Bureau exécutif de la Fédération de faire part ouvertement des soucis des entrepreneurs fribourgeois concernant la procédure de passation des marchés publics.

D'ailleurs c'est à la demande de Monsieur Beat Vonlanthen que la Fédération a déposé un mémoire présentant les idées de notre association pour simplifier la procédure de passation des marchés.

Force est de reconnaître que tous les partenaires ont un intérêt à trouver des solutions permettant de diminuer le volume de travail.

En soit, ce n'est pas tellement la procédure qui est un problème, mais bien la surenchère de papier qui prévaut actuellement. Ci-dessous, trois points importants traités dans la prise de position de la FFE.

1. L'établissement du planning, du rapport technique et de l'analyse de risques nécessite un engagement important du personnel de calculation. L'évaluation de ces données par le Maître d'ouvrage nécessite également un travail conséquent. Afin de diminuer la tâche de chacun, nous sommes convaincu que la solution de la remise des documents en deux temps est excellente. Les entreprises décident, en fonction des points attribués au prix de l'offre, s'ils ont encore une chance d'être adjudicataire du marché. Dans l'affirmative on leur laisse le temps nécessaire, au minimum 15 jours, pour déposer, à une date fixe, les documents nécessaires à l'évaluation qualitative de l'offre.
2. Les critères définis doivent être évalués en fonction de la demande et non sur la base du meilleur dossier reçu. Nous sommes partisans d'un système d'évaluation absolu. Il n'y a aucun problème à voir, dans un marché, plusieurs soumissionnaires qui répondent parfaitement aux exigences fixées et qui obtiennent la note maximale sur plusieurs critères.
3. Le problème actuel, pour les entreprises soumissionnant pour des marchés publics, est constitué par la multitude des exigences et la diversité des dossiers d'appels d'offres qui varient fortement d'un mandataire à l'autre. Une unification de l'énoncé des critères apporterait une sécurité pour les soumissionnaires, comme pour le Maître d'ouvrage. Nous sommes d'avis qu'il est indispensable d'uniformiser la procédure au niveau du canton avec l'ensemble des communes et des institutions soumises à la loi sur les marchés publics.

Cette rencontre a encore permis de faire le point sur la lutte contre le travail au noir et les limites de la législation actuelle. Enfin, Monsieur le Conseiller d'Etat a informé la Fédération sur le programme des constructions de l'Etat et de l'entretien des infrastructures cantonales.

Jean-Daniel Wicht

SITE INTERNET DE LA FFE

Une fois de plus, nous invitons nos membres à visiter régulièrement notre site Internet. Tenu à jour, il permet de télécharger des documents utiles, des formulaires et de trouver de nombreuses informations et adresses intéressantes.

Vous trouvez sous la rubrique « **Formation** » la description de chacun des cours de formation de notre association. De plus, un formulaire téléchargeable permet d'inscrire immédiatement le personnel concerné.

Jean-Daniel Wicht





MUTATIONS DES MEMBRES

Admissions

Nous avons enregistré en 2005 l'adhésion d'une entreprise :

- **Alexandre Oberson, à Rueyres-Treyfayes**

Démissions

Nous avons enregistré la démission de quatre entreprises au 31 décembre 2005 :

- **Fontaine SA, Fétigny, cessation de l'activité**
- **G. Huguenot SA, Rueyres-St-Laurent, cessation de l'activité**
- **Martin Fragnière Constructions SA, Bulle, faillite**
- **Ceriani P. et Fils SA, Fribourg, faillite**

Membres décédés en 2005

Deux membres sont décédés durant l'année :

- **Roger Giller, membre actif, décédé le 22 juin 2005 à l'âge de 51 ans**
- **Jean Monférini, membre vétérane, décédé le 3 décembre 2005 à l'âge de 78 ans**

COMMISSIONS - REPRESENTATIONS

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Bureau FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*
 Brodard Nicolas, *Vice-Président*
 Davet Jacques

Papaux Patrick
 Zosso Hugo

Comité FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*
 Brodard Nicolas, *Vice-Président*
 Berchier François
 Butty Claude
 Chappuis Laurent
 Davet Jacques
 Emonet Frédéric
 Gross Frédéric
 Meyer Manfred

Papaux Patrick
 Raemy Franz
 Rappo Urs
 Ropraz Bernard
 Rüfenacht Martine
 Surchat Georges
 Tomasini Jean-Marc
 Zampa Michel
 Zosso Hugo

Commissions Paritaires

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Brodard Nicolas
 Coquoz Gilbert
 Meyer Manfred
 Tomasini Jean-Marc

Davet Jacques (S)
 Chappuis Laurent (S)
 Gross Frédéric (S)

Tribunal Arbitral

Doutaz Pascal
 Rappo Urs

Rüfenacht Martine
 Zampa Michel

Commission du Fribourgfonds-Construction (CFP)

Davet Jacques
 Rüfenacht Martine

Schouwey Jean-Luc

Délégués à l'assemblée de l'Entente paritaire

Brodard Nicolas
 Coquoz Gilbert
 Davet Jacques
 Meyer Manfred

Rüfenacht Martine
 Schouwey Jean-Luc
 Tomasini Jean-Marc

Formation professionnelle

Commission de la formation professionnelle

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Papaux Patrick, <i>Président</i> | Mivroz Raymond |
| Maradan Claude, <i>Vice-Président</i> | Surchat Georges |
| Aebischer Pascal | Philipona Kuno |

Maçons / constructeurs de routes / Art. 41

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Papaux Patrick, <i>Président</i> | Philipona Kuno |
| Maradan Claude | Zampa Michel |
| Mivroz Raymond | |

Chefs d'équipe

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Mivroz Raymond, <i>Président</i> | Philipona Kuno |
| Brodard Frédéric | Surchat Georges |
| Peiry Philippe | |

Examens chefs d'équipe

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Leu Daniel | Peiry Philippe |
| Mivroz Raymond | Philipona Kuno |
| Modoux Louis | Schouwey Jean-Luc |
| Oberson Charles-Henri | |

Machinistes / grutiers / mécaniciens / chauffeurs

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Surchat Georges, <i>Président</i> | Modoux Louis |
| Brodard Frédéric | Philipona Kuno |
| Jungo Jean-Pierre | |

Examens grutiers / machinistes

| | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Surchat Georges, <i>Président</i> | Currat Antoine |
| Angéloz Armand | Jungo Jean-Pierre |
| Berchier François | Philipona Kuno |

Commission d'apprentissage du métier de maçon

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Maradan Claude, <i>Président</i> | Ottet Michel |
| Meyer Manfred, <i>Vice-Président</i> | Pasquier Serge |
| Andrey Hilaire | Philipona Kuno |
| Emonet Frédéric | Piller Hans-Peter |
| Gurtner Michel | Raemy Franz |
| Modoux Louis | Rappo Renaldo |
| Mösle Jürg | Schouwey Jean-Luc |

Commissions techniques

Commission technique

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Davet Jacques
Papaux Patrick

Rüfenacht Martine
Schouwey René
Wicht Jean-Daniel

Sécurité / Environnement

Rappo Urs

Wicht Jean-Daniel

Délégations cantonales

Management qualité, groupe de travail

Brodard Nicolas
Giroud Roger

Wicht Jean-Daniel

Commission ETC (Ecole technique de la construction)

Pasquier Luc

Urs Rappo

Société fribourgeoise des améliorations foncières

Pasquier Luc

Commission paritaire des contremaîtres

Meyer Manfred
Ropraz Bernard

Surchat Georges

Commission pour l'attribution de la main d'oeuvre étrangère (CAMO)

Wicht Jean-Daniel

Union Patronale

Rüfenacht Martine

Chambre Patronale

Schouwey Jean-Luc

Commission Travail au noir

René Schouwey, *Secrétaire*
Wicht Jean-Daniel

Pasquier Luc



Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Wicht Jean-Daniel, *Secrétaire*
Schouwey Jean-Luc

Rüfenacht Martine

Conférence Cantonale de la Construction – Gestion des Déchets (CCC – GD)

Rüfenacht Martine

Commission accords bilatéraux

Schouwey René

Délégations nationales

Assemblées des délégués SSE

Brodard Nicolas
Meyer Manfred

Surchat George (S)

Refas / Resat

Wicht Jean-Daniel

Caisse compensation militaire (CCM – SSE)

Antonietti Kurt

Marché intérieur

Schouwey Jean-Luc

Wicht Jean-Daniel

Commission I formation des maçons

Maradan Claude

Surveillance école de Sursee

Réorganisation en cours

Commission centrale examens machinistes

Largo Jean-Pierre, *Président*

Commission I examens machinistes

Surchat Georges

Philipona Kuno

Commission centrale examens entrepreneurs

Bula André



Commission I examens des entrepreneurs

Bula André, *Président*
Doutaz Pascal

Schorderet Edgar

Examens I des contremaîtres

Bula André

Comité central ASTP

Schouwey Jean-Luc

Parifonds-Construction – Fonds social paritaire

Zosso Hugo

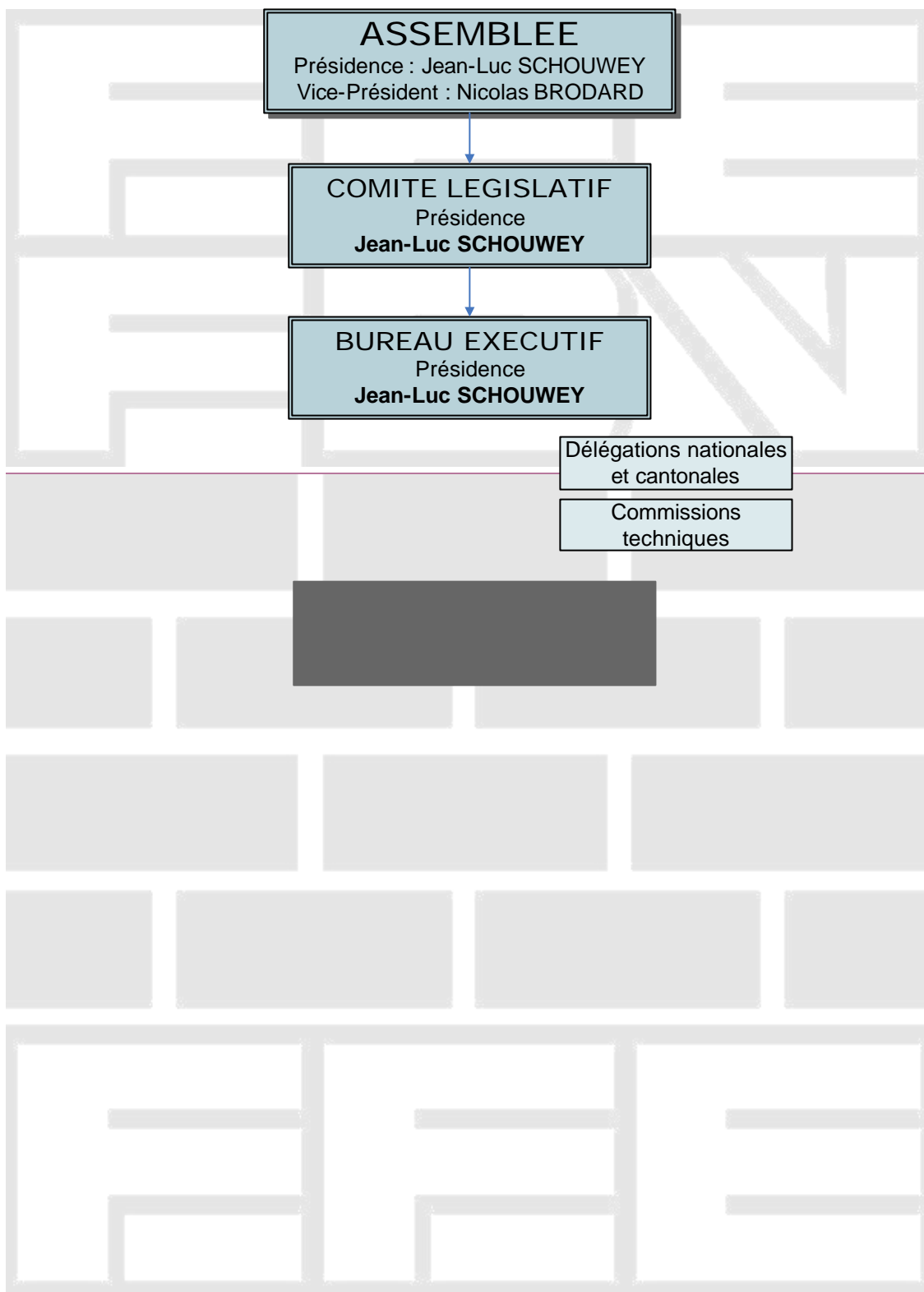
Commission romande de la formation professionnelle

Papaux Patrick

Jean-Daniel Wicht



ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION



FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours d'introduction pour les futurs maçons

L'instruction prodiguée aux apprentis maçons reste plus que jamais l'activité principale de l'équipe de la formation professionnelle. Pour preuve les effectifs d'apprentis ci-après :

- 54 en première année
- 42 en deuxième année
- 44 en troisième année

Au 31.12.2005, 140 apprentis étaient en formation. C'est 19 de plus qu'à la même date une année auparavant. Ceci représente une augmentation de plus de 15% et une belle augmentation si l'on se rappelle qu'au tout début des années 2000 la moyenne était de l'ordre de 100 apprentis.

Relevons qu'au milieu de l'année 2005, 38 apprentis se sont présentés aux examens finaux. 35 ont réussi et malheureusement 3 ont échoué.

Cependant, quantité ne signifie pas forcément qualité. Par conséquent, le prochain défi à relever pour le recrutement des apprentis dans cette profession consistera à intéresser des jeunes d'un bon niveau scolaire. Chose encore plus difficile il faudra convaincre leurs parents et les orienteurs professionnels des débouchés intéressants inhérents à cette profession. Ainsi nous éviterons une pénurie de cadres dans le futur et chance pour la profession, ils disposeront d'une formation de base.

Les connaissances de base de la profession, la découverte de certains travaux ou techniques particulières sont les objectifs des cours d'introduction dispensés par notre association. Ceux-ci sont donnés à la halle des maçons mais aussi occasionnellement à notre centre de formation de Kiemy.

Chaque année de formation, comportant deux classes, implique une occupation quasi constante de la halle des maçons par les apprentis.

Cours d'introduction pour les futurs carreleurs

Les techniques de base de la pose du carrelage sont enseignées lors de ces cours d'introduction.

Pour la deuxième année consécutive les cours d'introduction ont eu des durées différentes :

- 8 semaines pour la 1^{ère} année
- 4 semaines pour la 2^{ème} année
- 4 semaines pour la 3^{ème} année

Le nombre d'apprentis carreleurs en formation est, comme au cours de ces dernières années, en augmentation. La répartition de ceux-ci sur les trois ans est la suivante :

- 13 en première année
- 9 en deuxième année
- 12 en troisième année

3 apprentis de plus qu'en 2004 étaient en formation au 31.12.2005. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette augmentation qui démontre un certain attrait de cette profession auprès des jeunes.

7 apprentis se sont présentés aux examens finaux et ont obtenu leur CFC.

Foire de Fribourg

La FFE participait tous les deux ans au Village des métiers dans le cadre de la foire de Fribourg. 2005 était une année sans cette traditionnelle exposition.

Dans l'intervalle, la Confédération ayant décidé de subventionner, dans chaque canton suisse, un forum des métiers dans lequel serait présenté tous les métiers sous une forme ou une autre, l'actuelle organisation a été dissoute en 2005. Une nouvelle entité, appelée « Forum des métiers », a vu le jour récemment. L'Union Patronale du Canton de Fribourg, la Chambre fribourgeoise du Commerce, le service de la formation professionnelle et le service de l'orientation professionnelle, en partenariat, sont chargés de mettre sur pied cette nouvelle forme de promotion des métiers.

Pour le canton de Fribourg, cette manifestation aura lieu au mois de janvier 2007. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs sera présente à Forum Fribourg avec son stand. Cette nouvelle organisation a l'ambition d'organiser cette manifestation chaque année !

Cours pour machinistes et grutiers

Le 20 mai 2005, lors d'une cérémonie organisée à la halle des maçons, 54 nouveaux machinistes sur divers types d'engins de chantier ont reçu leur diplôme. Lors de cette petite fête Monsieur le Conseiller d'Etat Michel Pittet, Directeur de l'Economie et de l'Emploi, nous a fait l'honneur de sa présence.

A noter aussi que 111 personnes, cadres ou ouvriers expérimentés, ont suivi les cours de grutiers pour obtenir l'attestation SUVA.

La formation ainsi que les examens correspondent aux règlements de la Société Suisse des Entrepreneurs. En plus, pour les grutiers, il existe, depuis le 1er janvier 2000, une ordonnance qui oblige tout conducteur à posséder un permis.

En automne 2005, de nouvelles sessions, pour les cours de bases pour les machinistes et les grutiers, ont été organisées. 55 élèves ont suivi ces cours.

Cours pour chefs d'équipe

Les cours de chefs d'équipe ont débuté le 3 janvier et se sont terminés le 11 février 2005. Avant ce cours bloc les 22 élèves avaient suivi diverses leçons au cours de six matins le samedi à partir du mois de novembre 2004. C'est la deuxième fois que cette formation était donnée sous forme de cours blocs.

En fin de cours, les élèves ont subi un examen intermédiaire. Malheureusement, nous avons dû déplorer deux échecs.

Concernant le rapport de formation, il a été accueilli positivement par tous les intéressés. Pour les experts il a été un outil très intéressant.

Parcours de sécurité

190 personnes ont effectué le parcours dans sa version 2000. 161 l'ont effectué dans sa version 2005. Tout cela, dans la deuxième partie de l'année 2005, car vu le nombre important de machinistes grutiers à former au cours de l'année scolaire 2004-2005 le parcours de sécurité n'était pas au programme de celle-ci.

Le succès du parcours de sécurité n'est plus à démontrer car plus de 2000 personnes l'ont déjà suivi depuis sa création dans l'une ou l'autre de ses variantes.

Cours VAM

Une session de cours, suivie par 9 personnes, a été organisée en 2005. C'est moins que d'habitude. Cela s'explique sans doute par le bon dynamisme de notre secteur au cours de l'année écoulée.

Pour mémoire, ces cours, destinés à la formation de demandeurs d'emploi, sont organisés par notre Fédération à la demande et sur mandat du VAM (Verein für aktive Maßnahmen) à Flamatt.

René Schouwey

SECRETARIATS GERES PAR LA FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Guy Chardonnens préside depuis le 1^{er} janvier 2005 les destinées de la CCC. Le comité s'est réuni chaque trimestre pour traiter les principaux thèmes suivants:

- Planification dans la construction
- Création d'un document d'aide pour futurs propriétaires
- Statistiques de la construction dans le canton de Fribourg
- Contrôle des objectifs fixés pour la période 2001 à 2005

Durant l'année 2005, la CCC a vécu deux événements importants. Une délégation du comité a rencontré le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen le 13 avril 2005 et le Conseiller Fédéral Joseph Deiss le 10 mai suivant. Le bilan de ces rencontres peut être qualifié de très positif.

Le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, très à l'écoute des problèmes qui touchent la construction, a confirmé son intérêt d'échanger régulièrement avec la CCC. Il propose même qu'une réunion annuelle élargie avec ses principaux chefs de services soit agendée. Après une présentation de l'association, les débats se sont poursuivis sur les marchés publics (volume des dossiers de soumission, procédure du canton de Vaud), sur la libre circulation des personnes (problèmes constatés dans le canton de Fribourg) et la maintenance du patrimoine fribourgeois construit.

La rencontre avec le Conseiller Fédéral Joseph Deiss à Berne a été lancée par une question en relation avec une affirmation de ce dernier lors d'un discours : « **Pour améliorer la croissance du pays, il faut augmenter encore la concurrence !** » Joseph Deiss a expliqué son affirmation en indiquant qu'il souhaitait, dans un premier temps, l'élimination des barrières cantonales (ex. seuil des marchés publics dans le canton de Genève) qui limitent cette concurrence. Il estime que dans le domaine du marché des matériaux, il y a encore beaucoup à faire pour l'améliorer. La discussion fut intéressante et très constructive, le Conseiller Fédéral prenant à plusieurs reprises des notes en relation avec les problèmes soulevés. Les thèmes encore abordés furent les marchés publics (simplification des procédures), la COMCO, la libre circulation des personnes et ses mesures d'accompagnement.

Parallèlement à ses rencontres et aux activités du comité, le secrétariat a réagi à plusieurs reprises dans des marchés publics et privés sur les conditions générales et particulières ne respectant pas certaines obligations légales.

L'assemblée annuelle s'est déroulée au restaurant du Golf de la Gruyère à Pont-la-Ville. A l'issue de la partie statutaire, les personnes présentes ont écouté avec un très grand intérêt, l'exposé de Monsieur Daniel Laurent, Directeur de Michelin Conception-Développement à Givisiez, qui s'est exprimé sur le thème : « **Proposition pour une mobilité durable** ».

Il a en outre présenté une extraordinaire voiture, fonctionnant avec une pile à combustible, développée justement par l'équipe de Michelin à Givisiez. Cette voiture rejette uniquement de l'eau dans l'atmosphère et montre clairement le potentiel d'innovation dans le secteur automobile.

A l'issue de la partie officielle, les membres ont pu apprécier les couleurs automnales de la Gruyère autour d'un apéritif dînatoire servi sur la terrasse du restaurant.

Groupement Fribourgeois des Carreleurs (GFC)

Pour différentes raisons, la Fédération a mis un terme au mandat qui la liait avec le GFC au 31.12.2005. Le secrétariat du GFC est dorénavant assuré par l'Union Patronale du canton de Fribourg.

Jean-Daniel Wicht

Contrôle des déchets de chantier (CCC-GD)

10 ans de collaboration Etat – CCC, une conférence de presse pour la marquer !

L'Etat de Fribourg et la Conférence cantonale de la construction (CCC) collaborent depuis 10 ans dans le domaine de la gestion des déchets de chantier. Les actions de sensibilisation, d'information et de contrôles qui ont été menées ont permis d'atteindre d'excellents résultats. Ainsi, en 10 ans, les problèmes de gestion des déchets sur les chantiers sont quatre fois moins fréquents. La lutte contre l'incinération des déchets en plein air reste toutefois un sujet d'actualité car elle concerne encore 20% des chantiers visités.

La gestion des déchets a fortement évolué ces 20 dernières années après l'entrée en vigueur de dispositions légales contraignantes, tant au niveau fédéral que cantonal. Des modifications majeures se sont produites autant pour les décharges, la mise en place d'installations de traitement performantes que le tri des déchets à la source. Les « ruclons » communaux ont ainsi pratiquement disparu, les déchets combustibles ne sont plus enfouis mais incinérés selon le dernier état de la technique à Hauterive (SAIDF), les résidus minéraux ne sont plus stockés que dans des décharges contrôlées pour matériaux inertes. Les installations de traitement des déchets telles que les compostières et les centres de tri se sont multipliés. Le tri à la source s'est généralisé tant sur les chantiers que dans les entreprises ou dans les ménages. L'introduction de taxes proportionnelles a permis de doubler le taux de recyclage dans les communes. Le traitement des déchets n'est plus seulement une question d'élimination mais bien de gestion des ressources.

Dans ce contexte d'évolution rapide des pratiques, une étroite collaboration a été mise en place il y a 10 ans entre la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) du canton de Fribourg et la CCC pour suivre la gestion des déchets sur les chantiers. Les actions menées concernent d'abord l'information des personnes concernées (organisation de séminaires) et ensuite le contrôle et la sensibilisation sur le terrain par des inspecteurs qui sillonnent le canton. Près de 600 chantiers sont contrôlés chaque année. Les résultats atteints sont spectaculaires. Plus de 80% des chantiers visités il y a 10 ans posaient des problèmes tels que l'incinération en plein air et l'enfouissement des déchets dans les fouilles. Ils ne sont plus que 20% à ce jour et les problèmes sont de bien moins grande gravité. Ils concernent surtout l'incinération de déchets en plein air qui est encore trop souvent pratiquée alors qu'elle est interdite.

L'Etat de Fribourg et la CCC se réjouissent de cette étroite collaboration qui a permis d'atteindre d'excellents résultats. Ce modèle de délégation de tâches devrait servir d'exemple dans d'autres domaines.

Cette conférence de presse, point fort de l'activité en 2005 s'est tenue à l'école d'ingénieur de Fribourg le 4 mars 2005, en présence du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen qui soutenait l'événement.

Pour cette conférence de presse, une documentation relativement riche en statistiques, notamment sur l'évolution du traitement des déchets de chantiers, au cours des dix dernières années, a été préparée. Elle est disponible au secrétariat sur simple demande.

Sous la présidence d'Aloïs Page, architecte à Romont, la Commission s'est réunie à deux reprises au cours de l'année écoulée. Ceci a permis à la commission de gestion des déchets de chantiers d'assumer les tâches qui lui sont dévolues.

Pour mémoire, le rôle premier de cette commission, qui dépend de la CCC, est la vérification du travail effectué par les inspecteurs et le secrétariat, dans le cadre du contrôle de l'élimination des déchets de chantier.

L'une des autres missions de la commission est l'information. Avec la conférence de presse et le très bon écho qu'elle a eu dans la presse locale, cette mission a été pleinement remplie.

René Schouwey

Entente paritaire fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

Pour mémoire, l'Entente paritaire fribourgeoise n'est pas un nouveau secrétariat géré par la FFE, mais le nom de l'institution qui, depuis le 1^{er} janvier 2004, chapeaute l'ensemble des activités paritaires dont l'Assemblée constitutive eu lieu le 14 novembre 2003.

L'EPF, hormis la gestion financière de ses organes d'exécution n'a pas d'activité propre au cours de l'année. C'est lors de son assemblée annuelle, qu'elle exécute les tâches qui lui sont dévolues par les statuts.

Sa deuxième assemblée a eu lieu le vendredi 30 septembre 2005 à l'Auberge du Tilleul à Matran, présidée par Luc Pasquier. L'ordre du jour ne comportait que des objets statutaires avec pour points forts : l'approbation des comptes et le changement de la présidence.

Comme le prévoient les statuts, la rocade pour le changement de présidence s'est effectué lors de cette assemblée. Le Président de la FFE, Luc Pasquier a cédé sa place à Armand Jaquier secrétaire régional à l'UNIA. A cette occasion, les partenaires sociaux ont rendu hommage à notre Président. Ils ont relevé que Luc Pasquier était un homme d'ouverture et de dialogue et que sous son règne un excellent travail a été réalisé avec pour point culminant la refonte de l'organisation des organes paritaires.

En fin de séance, l'assemblée a eu le plaisir de recevoir les apprentis qui ont obtenu les meilleures notes pratiques dans les apprentissages soumis aux PARIFONDS.

D'un point de vue comptable, cet exercice avec sa comptabilité unique pour l'ensemble des organes de l'Entente était le premier bouclé sous cette nouvelle entité. Le résultat global des trois fonds, FONDS DE FORMATION, FONDS D'APPLICATION, FRIBOURGFONDS est très positif. A ce sujet il est intéressant de tirer un bilan de ces six dernières années.

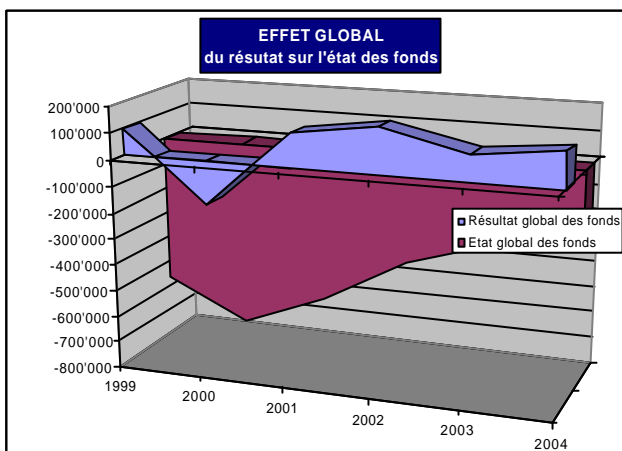
Dans le cadre de l'analyse globale des fonds, il y a lieu de relever deux aspects. Le premier est le résultat global des trois fonds. Celui-ci est calculé chaque année en cumulant les pertes ou les bénéfices du FONDS D'APPLICATION, du FONDS DE FORMATION et du FONDS du FRIBOURGFONDS. Le deuxième est l'état global des fonds qui cumule à la fin de chaque année l'état des fonds cités plus haut.

Résultat global des fonds. Les mesures prises, notamment l'introduction d'un budget de fonctionnement et le respect strict de celui-ci, portent aujourd'hui leurs fruits. Au cours des six dernières années, le résultat des fonds, à une exception près, a toujours été positif.

Le bénéfice s'est inscrit entre 99'000 francs pour le minimum en 1999 et 172'000 francs pour le maximum. En moyenne, il a été de 127'000 francs. Comme le montre le graphique ci-dessus, une grosse perte a été enregistrée en 2000. Cette année-là nous avons décidé de mettre à jour le remboursement aux syndicats car celui-ci se faisait toujours avec une année de retard. Autrement dit, en 2000, nous avons remboursé 2 fois 250'000 francs aux syndicats. Ceci explique le résultat négatif se montant à près de 166'000 francs.

Pour l'année 2004, le résultat global des trois fonds est tout à fait dans la moyenne des dernières années et affiche un bénéfice de 133'987.80 francs. Ce chiffre est supérieur de 58'000 francs à ce que nous avons prévu dans le budget. Cette différence s'explique principalement par des recettes supplémentaires dans tous les fonds.

Etat global des fonds. Au premier janvier 1999, l'ensemble des fonds était endetté à hauteur de 662'000 francs. En fait, si l'on considère que le montant de rattrapage remboursé aux syndicats en 2000 aurait du être comptabilisé dans les transitoires (comme les règles comptables l'exigent) la situation effective au 1er janvier 1999 était une dette de l'ordre de 912'000 francs. A la fin 2004, la dette restante est de 171'000 francs. La barre est donc sérieusement redressée et laisse entrevoir un état de fonds positifs vers la fin 2007. Autrement



dit, nous avons amorti la dette d'environ 123'500 francs par année au cours des six dernières années.

Conclusion. D'une manière générale nous pouvons être satisfait de la manière dont a vogué, ces six dernières années, le bateau des finances du FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION, rebaptisé depuis le 1er janvier 2004 "ENTENTE PARITAIRE FRIBOURGEOISE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION".

Il n'y a pas de risques à affirmer que la brèche du déficit est maintenant en grande partie colmatée. Sans excès de confiance, les objectifs fixés soit, le remboursement des arriérés, l'extinction de la dette et un bouclage global des comptes positifs devraient être atteints en 2007, au plus tard en 2008.

Grâce aux rapports cordiaux, au respect et à la confiance mutuelle, les membres de l'Entente et de ses organes ont pu accomplir un travail remarquable dans l'application des dispositions de la Convention nationale du secteur principal de la construction.

Commission professionnelle paritaire (CPP)

Les 8 membres de cette commission, sous la présidence de Me Richard Weaber, ont eu un travail important pour gérer tous les dossiers qui lui ont été soumis.

5 réunions de la commission, ont permis à celle-ci de surveiller l'application des dispositions contractuelles de la Convention nationale pour le secteur principal de la construction et de la CCT locale, ainsi que d'arbitrer les litiges qui en découlent.

Les principaux dossiers traités sont les suivants :

- les rapports remis par les inspecteurs de la commission du travail au noir
- les rapports suite aux contrôles des salaires dans les entreprises
- les contrôles sur mandat de la FAR
- le contrôle des travailleurs détachés sur la base des annonces
- les horaires annuels
- les recours sur décision de la CPP
- l'organisation et le fonctionnement de la commission
- diverses demandes

Commission du FRIBOURGFONDS

Cette commission dirigée par le Président de l'Entente paritaire fribourgeoise du secteur principal de la construction, Luc Pasquier, a siégé à trois reprises pour régler les affaires courantes, étudier de nouveaux projets ainsi que pour préparer l'assemblée annuelle de l'Entente.

Lors de ses différentes séances, le Bureau a prononcé des décisions relatives à l'utilisation des fonds de cette institution. Parmi celles-ci, on relève notamment :

- octroi de participations financières pour l'écolage à différentes personnes ayant suivi l'école de contremaîtres ou de conducteurs de travaux.
- financement des caisses à outils et des souliers de sécurité pour les apprentis maçons et carreleurs.
- attribution de diverses prestations à des personnes en formation.

René Schouwey

Commission tripartite de surveillance du travail au noir (CTN)

5 ans d'existence de la Commission - petit rapport quinquennal.

Evolution de l'activité → Le 10 avril 2000 lorsque la Commission s'est réunie la première fois pour se constituer, l'écriture de l'histoire de la lutte contre le travail au noir dans le canton de Fribourg lui appartenait.

Depuis cette date de nombreux actes ont été accomplis. On peut relever entre autre :

- la mise en place de la base réglementaire en collaboration avec les services de l'Etat;
- la détermination des structures, des compétences et du fonctionnement des différents organes;
- la définition de l'organisation comprenant les procédures, les règlements, la documentation, le suivi;
- l'établissement de collaborations avec:
 - le contrôle de l'élimination des déchets pour la mise à disposition des inspecteurs;
 - les commissions paritaires pour leurs participations;
 - l'Office des juges d'instruction pour les dénonciations;
 - la police pour apporter son soutien dans certaines interventions;
- la prise de contact avec d'autres secteurs d'activité pour les inciter à rejoindre la Commission;
- l'instauration d'une gestion financière rigoureuse;
- les prises des décisions avec émoulement, des décisions sur réclamations et les déterminations sur recours.

La Commission est reconnue → Aujourd'hui, l'organisation de la lutte contre le travail au noir fonctionne à la satisfaction de l'ensemble des partenaires mais aussi des institutions bénéficiant des rapports. La Commission est passée d'un statut d'inconnue à celui d'une institution reconnue.

Quelques chiffres statistiques → En moyenne, chaque année, un peu plus de 1000 visites sont effectuées par les inspecteurs générant la rédaction de nombreux rapports soit :

- 120 pour le contrôle du travail au noir et des conditions de travail;
- 600 pour le contrôle de la gestion des déchets de chantier.

Les rapports pour le contrôle du travail au noir et des conditions de travail engendrent, par année, environ 400 transmissions aux institutions concernées.

Des infractions, soupçonnées ou avérées, les plus nombreuses sont le non-respect des conventions collectives. Elles sont notées dans le 80 à 90% des rapports. Celles à la législation sur les impôts sont inscrites en moyenne dans plus de 50 % des rapports tout comme celles à la législation sur l'assurance vieillesse et survivants ainsi que celles à la législation sur l'assurance accidents.

Par an, environ 20% des dossiers relève du non-respect de la législation sur le séjour des étrangers. Ces constats engendrent environ 60 dénonciations aux juges d'instruction. Un tiers d'entre elles concernent les employeurs et deux tiers les employés.

Les résultats → Bien que la Commission n'ait pas d'obligation de rendement, d'un point de vue financier, son travail permet à ses différents partenaires de récupérer une part de leur investissement sur la période. Pour exemple, on citera les émoulements d'un montant de 76'700 francs, facturés par l'Etat, les amendes, près de 61'000 francs infligées par les juges d'instructions, la facturation d'impôts pour plus de 57'000 francs. Quant aux commissions paritaires elles ont, elles aussi infligées des amendes pour des dizaines de milliers de francs. D'autres chiffres doivent encore être relevés. Il s'agit des rentrées financières non chiffrables, provoquées par le passage de nos inspecteurs. Il ne fait aucun doute que des annonces de personnel, aux assurances sociales, sont provoquées par les contrôles. Sur la base du salaire moyen dans la construction, on peut évaluer à environ 40 francs par jour et par personne le montant des cotisations récupérées par ces deux institutions. Nous estimons qu'en moyenne, au moins 100'000 francs par année ont été récupérés.

Constats → Une nouvelle forme d'économie fait son apparition. Des entreprises, souvent petites, se créent et disparaissent fréquemment après deux ou trois ans. Celles-là sont généralement dirigées par des personnes établies en Suisse depuis quelques années. Elles engagent leur personnel, provenant principalement de pays non membres de l'UE, par des intermédiaires qui tiennent ces travailleurs par la peur. Ces gens sont payés généralement 100

francs par jour (plus de 50% en dessous des minima conventionnels), ne bénéficient pas des conditions de travail fixées dans les conditions collectives, ne sont pas déclarés aux assurances sociales (20% d'économie pour l'employeur) et ne sont pas au bénéfice d'une autorisation de travailler. Ces sociétés n'ont tout de même pas que des travailleurs "au noir" et c'est là que surviennent d'autres problèmes. Le travail administratif de ces entreprises n'est pas effectué à satisfaction et il arrive qu'aucune comptabilité ne soit tenue. Les cotisations aux institutions sociales ne sont que rarement payées tout comme les impôts. Comme dit précédemment, après deux ou trois ans d'activité ces firmes sont en faillites. Mais avant, les gens qui dirigent ces sociétés en recréent une ou des nouvelles sous forme de société à responsabilité limitée, mais de plus en plus fréquemment sous forme de société anonyme à l'étranger. Cette forme juridique permet, en ouvrant une succursale en Suisse, de bénéficier de tous les avantages que procure la société anonyme pour un modeste capital de 5'000 francs.

Les entreprises de ce type sont principalement actives dans le secteur de la plâtrerie-peinture où elles travaillent en sous-traitance pour des entreprises bien établies, mais cela fausse la concurrence car la marge est créée par profit sur le travailleur. Ce phénomène est aussi apparu dans le carrelage. Dans le secteur principal de la construction, il existe aussi, mais généralement les entreprises de ce genre ne travaillent pas pour des sociétés de maçonnerie ou de génie civil, mais pour des entreprises générales ou des directions de travaux.

Des contrôles sont effectués aussi chez des particuliers faisant acte d'entreprise. Chez certains, les conditions de travail ne sont pas meilleures que dans le genre d'entreprise décrit précédemment. Sous prétexte de les nourrir, les loger et les blanchir, ces pseudos entrepreneurs les paient misérablement. De plus les conditions de logement sont souvent déplorables, les ouvriers logeant et dormant dans les bâtiments où ils exercent leurs activités.

Quelques soucis aussi au niveau des constructions agricoles. Ces infrastructures subventionnées de manière forfaitaire par l'Etat sont souvent réalisées par des entreprises peu scrupuleuses du respect des conventions collectives. Il arrive aussi que certains travaux soient réalisés au noir. L'utilisation de la main d'œuvre agricole, engagée comme telle, pour réaliser des constructions pose de nombreuses questions sur le respect des législations sur le travail.

Quelques mesures → La suppression des faiblesses de certaines législations permettrait sans doute d'améliorer la lutte contre le travail au noir. Par exemple, le fait qu'un travailleur ne soit pas annoncé directement aux institutions sociales lorsqu'il débute son activité est un problème car lors des contrôles les inspecteurs ne peuvent pas savoir s'il sera déclaré. Les entreprises peu scrupuleuses peuvent ainsi facilement soustraire des décomptes des employés engagés pour de courtes périodes. La législation sur les poursuites et faillites devrait introduire des dispositions plus restrictives quant à l'ouverture de sociétés par des multirécidivistes de faillites. Le code des obligations devrait introduire des dispositions sur l'ouverture de société à l'étranger pour éviter que ses règles soient contournées. Ces changements ne pourront être apportés que par une prise de conscience collective des politiciens et des acteurs du marché du travail. De plus, lors de ces modifications le défi consistera à éviter d'augmenter le nombre d'entraves administratives pour le 90% des entreprises correctes.

De son côté la Commission va encore améliorer sa collaboration avec la police. Elle va aussi développer l'information tant par le biais des médias que par des communications ponctuelles auprès des maîtres d'ouvrage, des directions de travaux et des associations.

Perspectives → La Commission va devoir s'adapter aux nouvelles législations fédérale, voire cantonale en matière de lutte contre le travail au noir. Ses moyens actuels devront être maintenus et améliorés.

En 2006, elle devra intégrer le secteur de l'hôtellerie restauration car celui-là a souhaité rejoindre la lutte contre le travail au noir dès que possible.

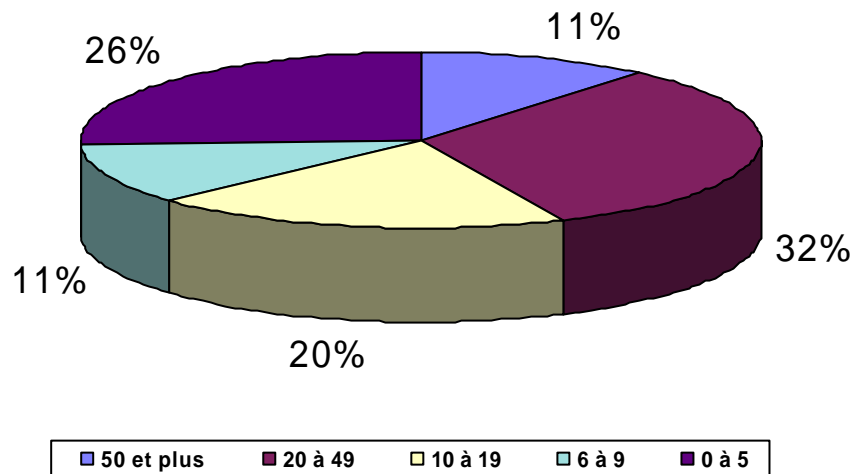
Elle devra mettre en place les mesures déjà fixées pour améliorer la lutte contre le travail au noir mais aussi réfléchir et proposer d'autres mesures, en collaboration avec les autorités, pour palier les problèmes constatés. Ces tâches sont importantes car d'elles dépendront :

- Une protection efficace des travailleurs contre les intermédiaires et les employeurs déloyaux;
- Le maintien des conditions de travail pour les travailleurs dans le respect de la législation et des conventions collectives de travail;
- Des conditions de concurrence loyale et équitable pour l'ensemble des entreprises du secteur de la construction.

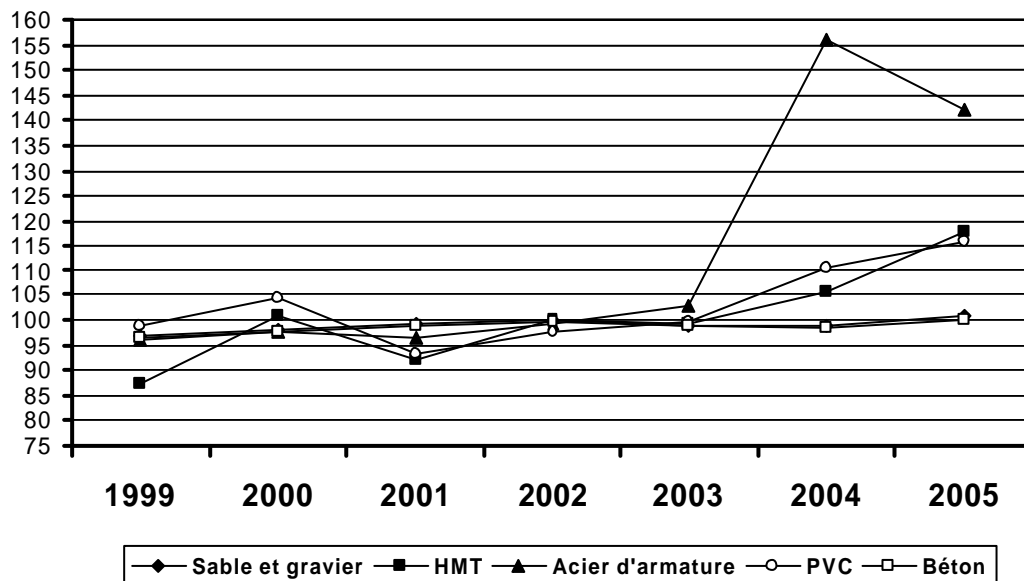
René Schouwey

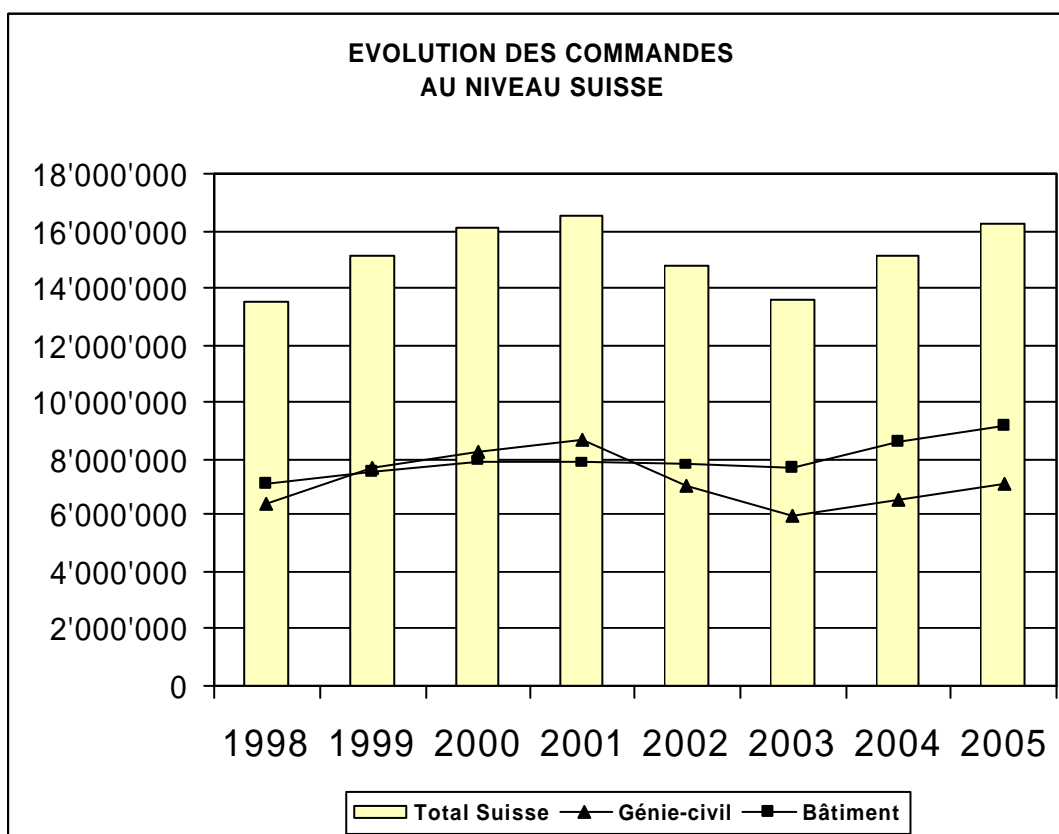
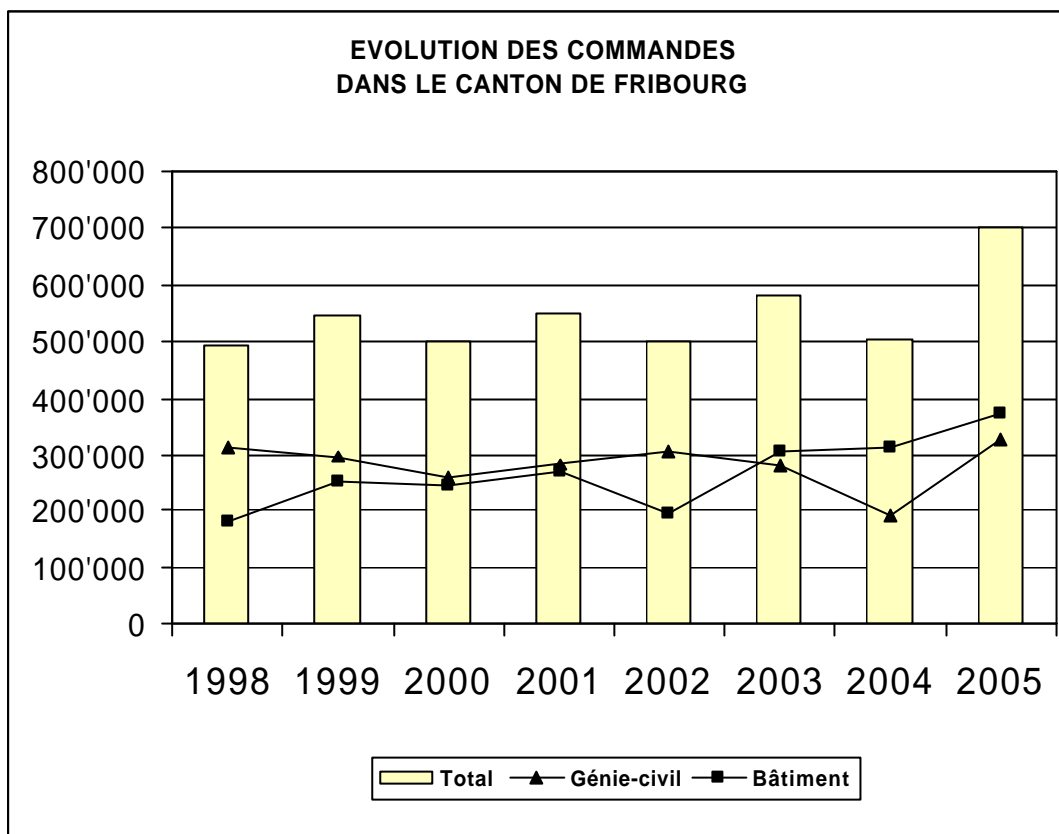
STATISTIQUES / STATISTIKEN

REPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DE LEURS ENTREPRISES EN 2004



VARIATION DES PRIX DANS LA CONSTRUCTION
indice 100 = 2003





LE MOT DU MANAGER

Une décision importante a été prise en 2005 par le Comité de la Fédération. Il a donné le feu vert et les moyens nécessaires au soussigné pour conduire notre association vers une certification ISO 9001 :2000.

Après avoir repensé l'organisation au début des années 2000, créé les outils nécessaires pour conduire la Fédération et développer ses activités, il devenait presque normal de certifier ses processus. L'ensemble du personnel s'est lancé dans cette course contre la montre pour répondre aux exigences de la norme afin de recevoir le label convoité d'ici à la fin du mois de novembre 2006. Un outil de travail intéressant et performant est ainsi en train de voir le jour. Il est tout de même bon de rappeler, que le détonateur de cette décision a été le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg qui par l'intermédiaire de son service de la formation professionnelle, a exigé que tous les organismes du monde du travail, formateur d'adultes, recevant des subventions de l'Etat ou de la Confédération ont l'obligation d'être certifiés ISO ou Eduqua ! Ce sera donc chose faite sous peu.

L'année 2005 a également vu le lancement d'un nouveau parcours de sécurité pour le personnel des entreprises membres. Soucieux de la santé des collaborateurs et au vue des problèmes de dos que rencontrent nos ouvriers, nous avons développé, en collaboration avec la SUVA Fribourg et un physiothérapeute, un poste qui, démonstrations à l'appui, explique à chaque participant la manière de soulager son dos et comment renforcer sa musculature pour parer aux désagréments de ce mal du siècle. Cette nouvelle formation est ambitieuse et rencontre un très gros succès auprès des participants, nous en sommes particulièrement fier.

Deux importantes manifestations ont encore marqué l'année 2005. Nous avons organisé une grande journée à Bulle, lors du comptoir gruyérien, pour marquer l'année de la sécurité décrétée par notre organisme faitier. Un travail important a été réalisé pour montrer aux visiteurs d'un jour l'engagement des entrepreneurs en faveur de la sécurité au travail et du bien être de leurs collaborateurs. L'autre grande manifestation a attiré plus de 180 personnes, un record pour une manifestation de la Fédération. Elle avait pour thème un sujet d'actualité depuis quelques temps déjà, la procédure des marchés publics. Preuve en est, que les partenaires de la construction cherchent des réponses à cette passation des marchés, relativement complexe, qui malheureusement contribue à l'explosion du papier dans les métiers de la construction. Cette réunion de professionnels n'a certes par apportée toutes les réponses que les entrepreneurs attendaient. Mais elle a eu au moins le mérite de créer le débat et d'encourager les partenaires à trouver encore d'autres solutions, moins onéreuses pour la passation des marchés.

Nous essayons d'apporter constamment des réponses aux questions que se posent les professionnels de la construction. De nombreuses idées sont là, prêtes à être développées avec d'autres partenaires. C'est sur cette voie que le personnel de la Fédération s'engage résolument, toujours au service de ses membres et confiant en l'avenir.

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

Le Manager

Jean-Daniel Wicht

DAS WORT DES MANAGERS

Das Jahr 2004 ist mit einem weissen Stein im Leben unseres Verbandes zu markieren. Eine neue Etappe ist Folge am Kauf des alten Gebäudes der HG Commerciale an der Route André Piller in Givisiez, 11 Jahre nachdem man das erste Stockwerk desselben Gebäudes erworben hat, überstanden. Sehr schnell haben sich die Elemente des Puzzles eingeführt. Um das Erdgeschoss zu besetzen, ist zunächst ein neuer Mieter, von den Unternehmern wohlbekannt, gefunden worden. Es handelt sich um eine Firma, welche Informatiksoftwares für die Bauunternehmen entwickelt. Auf dem gleichen Stockwerk wie das Sekretariat des FBV, vervollständigt ein Geologe die Vielfalt des Standortes.

Dieser Erwerb hat ebenfalls erlaubt, die Benutzung unserer Räume zu reorganisieren und den Inspektoren der Tripartite Aufsichtskommission zur Bekämpfung der Schwarzarbeit im Baugewerbe ein Büro im Erdgeschoß zur Verfügung zu stellen. Zarte Renovierung, Einrichtung zusätzlicher Parkplätze, Verhandlungen mit den Nachbarn, Einführung einer Organisation mit den Miteigentümern der Gesamtheit der alten Gebäude der HG Commerciale, waren die Folgen, die mit diesem Kauf zusammenhingen. Diese zahlreichen Massnahmen und Bestimmungen erlauben, die Zukunft mit Ruhe vorherzusehen. Davon sind unsere Aktivitäten in Givisiez verstärkt und lassen Entwicklungsmöglichkeiten für die Zukunft vorhersehen.

Zur gleichen Zeit, blieb der Verband selbstverständlich weiterhin zur Verfügung seiner Mitglieder, aber auch von Personen, welche manchmal mit rechtlichen und technischen Problemen in Bezug auf ihre Konstruktionen verloren waren. Einmal mehr können wir behaupten, dass der Verband eine beachtliche Rolle im Leben unseres Kantons spielt. Jahr für Jahr wurde er ein gefragter Partner, welcher sich im Baugewerbe investiert.

Um sich davon zu überzeugen reicht es aus, die Dynamik unserer Berufsbildung zu sehen, wenn man davon Kenntnis nimmt, dass etwa 500 Personen jährlich von unseren Instruktoren ausgebildet werden. Um die Anfrage zu bewältigen, war es letztes Jahr nötig, einen zusätzlichen Instruktor zu verpflichten.

Der Erfolg des Dorfes der Berufe bei der Freiburgermesse ist ebenfalls ein sehr großes Thema der Zufriedenheit. Im übrigen hatte unser Stand am 30. September die unermessliche Ehre, den Besuch des Bundespräsidenten Joseph Deiss zu erhalten.

In einem ruhigen Klima und mit einer grossen Motivierung freut sich das Personal des Verbandes, seine Verpflichtung zugunsten seiner Mitglieder für die kommenden Herausforderungen zu verfolgen.

FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Le Manager

Jean-Daniel Wicht



ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Liste des membres du Comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires

Liste des membres vétérans